

Objet : Seconde Guerre mondiale : mémoires par l'image.

Réseaux : Tous

Niveaux et services : 3^e degré de l'enseignement secondaire ordinaire.

Période : octobre 2009 à mai 2010.

A Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Province ;

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;

Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire ordinaire subventionnés par la Communauté française ;

Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire ordinaire organisés ou subventionnés par la Communauté française ;

Pour information :

Aux Membres du service de l'inspection de l'enseignement secondaire ordinaire ;

Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;

Aux associations de parents ;

Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Ministère de la Communauté française		Monsieur Frédéric DELCOR, Secrétaire général
<u>Destinataire</u>	Pouvoirs organisateurs		Directions
<u>Contact</u>	Edwine BODART	02.690.80.33	edwine.bodart@cfwb.be
<u>Document à renvoyer</u>	OUI		NON
<u>Date limite d'envoi</u>	1 ^{er} décembre 2009		
<u>Objet</u>	Projet de reportage télévisé mettant en valeur des témoignages relatifs à la Seconde Guerre mondiale		

Renvoi(s) :

Nombre de pages : - texte : 4p - annexes : 2p
 duplicata : www.adm.cfw.be
 Mots-clés : guerre, témoins, reportage, RTBF.

Madame, Monsieur,

La Communauté française et la RTBF ont décidé de collaborer autour de la série-documentaire « Apocalypse – la Seconde Guerre mondiale » avec une ambition commune : inclure les écoles dans un processus de récolte et de traitement de témoignages sur la Seconde Guerre mondiale.

Dans le cadre du décret du 13 mars 2009 (relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes), la Communauté française a lancé un appel à projets visant à recueillir, à valoriser, à exploiter ou à préserver des témoignages. La circulaire n° 2858 du 1^{er} septembre 2009 reprend cet objectif à l'attention des établissements scolaires, tous niveaux et tous réseaux confondus.

Le présent appel à projets se caractérise par son partenariat avec la RTBF au niveau de la forme mais aussi du fond. Dans le cadre du présent appel, les jeunes du 3^e degré de l'enseignement secondaire ordinaire sont invités à imaginer un projet de reportage télévisé d'une durée de 4 minutes mettant en valeur les témoignages qu'ils auront recueillis. Les cent premières écoles candidates recevront un exemplaire du DVD reprenant les épisodes de « Apocalypse - La Seconde Guerre mondiale ». **Les lauréats sélectionnés au départ de leur projet seront aidés dans la réalisation du reportage. Celui-ci sera diffusé sur les antennes de la RTBF.**

Le Secrétaire général,

Frédéric DELCOR.

Construire la relation au passé

Une telle démarche s'adresse à des générations pour qui la Seconde Guerre mondiale n'est pas la référence vécue. Leur relation au passé est donc à construire, alors que disparaissent les derniers témoins. Il s'agit d'élaborer avec les élèves une conscience historique où la mémoire est point de départ à une action lucide sur le présent. Cette mémoire n'est dès lors ni culte idolâtre du passé, ni objet d'un devoir.

La mémoire n'a de sens que tournée vers les problématiques du monde actuel. Elle est donc façonnée par les questionnements des générations présentes et est un outil qui doit permettre de décrypter le monde dans lequel elles vivent et de projeter vers le futur un choix sociétal. Elle se construit au fil d'une réflexion critique et contribue ainsi à la formation d'une citoyenneté vigilante et responsable.

Le propos de cet appel à projets est de sauvegarder un passé composé de mémoires individuelles et collectives par la mise en images d'un travail mémoriel.

Comme le dit Hannah ARENDT¹ : « *Les actions humaines, si elles ne sont pas conservées dans le souvenir, sont les choses les plus fugaces et les plus périssables sur terre ; elles ne durent guère plus longtemps que l'activité elle-même et certainement par elles-mêmes ne peuvent jamais prétendre à cette permanence que possèdent jusqu'aux objets d'usage ordinaires quand ils survivent à leur fabrication pour ne pas parler des œuvres d'art, qui nous parlent par-delà les siècles.* »

Comment pouvons-nous nous souvenir du passé ?

Aborder la question de la mémoire c'est, non seulement, aborder la question de notre mémoire, mais la question de «la» mémoire, la mémoire des peuples, la mémoire de nos actions, la mémoire des faits et des gestes, donc poser la question de l'histoire, de son objectivité et de ses oublis.

Certes, il y a ce qu'on peut appeler les « traces du passé », les vestiges et autres ruines, mais encore faut-il se souvenir des actions qui ont fait le monde. A côté des anciens résistants et déportés qui peuvent encore témoigner, à côté des hommes et des femmes qui dans les années de guerre avaient l'âge de nos élèves, dont il s'agit de recueillir le témoignage oral, les écoles sont invitées à élargir le champ de leurs recherches. Outre les interviews, elles peuvent collecter des témoignages écrits (récits, carnets, lettres...), des témoignages iconographiques et toutes autres archives ou objets.

Leur travail s'enrichira de la confrontation entre ces différentes sources mémorielles.

Choisir un seul thème

Les candidats choisiront une thématique précise de la période des années 30-40. Ils chercheront à renforcer la complémentarité des mémoires par l'apport de témoignages multiples. Les projets veilleront à mettre en perspective le thème choisi avec son contexte historique.

Ils élaboreront une identification précise des témoins et documents sélectionnés.

¹ H. Arendt, *La Crise de la Culture*, Gallimard, col. Folio Essais, 1989.

Ils proposeront également la mise en place d'une réflexion sur le « comment on obtient un témoignage », sur la problématique de la fiabilité du témoin et de sa parole, et sur l'authenticité des supports sélectionnés.

Les projets s'appuieront sur les lieux depositaires du passé. Lieux d'histoire et/ou de mémoire pourraient servir de décors mais aussi d'acteurs aux réalisations scolaires.²

Fournir un synopsis

Les écoles candidates s'engagent à fournir un synopsis relativement précis de leur projet. Il s'agit de mettre en images les témoignages retenus en fonction de la thématique choisie.

Au-delà de la durée du module, limitée à 4 minutes, elles désigneront les intervenants présentés, les lieux de tournage et les documents à filmer.

La partie technique (plans, séquences...) sera établie en collaboration avec les équipes de la RTBF mises au service des projets retenus.

Procédure de sélection des projets

Les candidats remettent un dossier à l'adresse suivante :

Secrétariat général

Direction générale des Affaires générales et de l'Audit budgétaire et financier

Coordination pédagogique Démocratie ou Barbarie

Rue A. Lavallée 1 (bureau 3F338)

1080 Bruxelles

Seules les cent premières candidatures seront recevables.

Un jury, composé de représentants de la Communauté française, du monde académique et de la RTBF, sélectionnera parmi les candidats un maximum de six écoles.

Les critères de sélection suivent les rubriques du dossier de candidature ci-joint.

Outre la pertinence de la thématique choisie, des témoignages et de leur critique, le jury prendra en compte l'aspect novateur du projet.

Les candidats veilleront aussi à expliciter l'effet multiplicateur de leur projet et l'évaluation envisagée.

De plus, les projets présentés par les établissements scolaires doivent s'inscrire dans le cadre d'une mise en œuvre d'activités transversales comme le prévoit le décret relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté.

Le projet doit être approuvé par le chef d'établissement, s'inscrire dans le cadre des matières d'enseignement et être mené dans une pratique pluridisciplinaire.

² M. Herode, M.-P. Labrique et Ph. Plumet, *Paroles de pierres. Traces d'histoire*, Démocratie ou barbarie – éditions Racine, 2009

Modalité de candidature

Cet appel à projets est ouvert du 5 octobre au 1^{er} décembre 2009.

Les formulaires de candidature sont disponibles sur le site www.enseignement.be/dob ou sur demande à l'adresse : dob@cfwb.be.

Les formulaires de candidatures complétés peuvent être adressés par courriel à l'adresse : dob@cfwb.be

Ils doivent également être adressés par courrier à l'adresse suivante :

Secrétariat général

Direction générale des Affaires générales et de l'Audit budgétaire et financier

Coordination pédagogique Démocratie ou Barbarie

Rue A. Lavallée 1 (bureau 3F338)

1080 Bruxelles

Attention : seules les cent premières candidatures seront recevables.

Pour davantage d'informations : Monsieur Michel HERODE – michel.herode@cfwb.be
ou 02/690.83.54.

ANNEXE - Formulaire de candidature

Seconde Guerre mondiale : mémoires par l'image.

Attention : seules les cent premières candidatures seront recevables.

1. Données relatives au candidat

Identification de l'établissement scolaire.

Nom de l'établissement :

Adresse complète de l'établissement (rue, numéro, code postal, commune/ville)

Téléphone :

E-mail :

Site internet :

Personne responsable :

Nom et prénom :

Fonction au sein de l'établissement :

Téléphone :

E-mail :

1.3 Personne de contact (si elle diffère de celle habilitée à engager l'établissement).

Nom et prénom :

Fonction au sein de l'établissement :

Téléphone :

E-mail :

Le projet doit être approuvé par le chef d'établissement.

2. Données relatives au projet

Les projets éligibles doivent consister en l'exploitation et la valorisation de témoignages (oraux et/ou écrits, iconographiques, etc.) par le biais d'un court-métrage.

2.1. Nom du projet

2.2. Thématique précise sur la période des années 30-40

2.3 Description du synopsis (30 lignes maximum) en adéquation avec les objectifs généraux du décret relatif à la transmission de la mémoire.

2.4. Montrer l'adéquation du projet avec les critères suivant :

- Poursuivre un objectif pédagogique.
- Etre mené dans une optique pluridisciplinaire.
- Monter comment le projet s'inscrit dans le cadre des matières d'enseignement et préciser les matières impliquées.
- Renforcer la complémentarité des mémoires par l'apport de témoignages et/ou de sources variés.
- Etre accompagné d'une mise en contexte historique solide.
- Identifier les témoins et/ou autres sources.
- Faire preuve de critique historique et poser la question de la fiabilité des sources.
- Si possible, être mené en collaboration avec des personnes spécialistes du thème choisi.
- Etudier le lieu d'histoire et/ou de mémoire choisi pour illustrer le projet.
- Indiquer en quoi le projet est novateur.

2.5. Calendrier et contenu des différentes étapes du projet.

2.6. Partenariat avec la RTBF.

Préciser vos attentes en matière d'encadrement audiovisuel.

2.7. Suites envisagées / effets multiplicateurs supposés du projet et publics visés.

2.8. Canaux de diffusion des témoignages, envisagés en dehors de la RTBF.